



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 17 septembre 2020

## Table des matières

<b><u>« EN AVANT ! », LA FÊTE DES DROITS DE L'ENFANT SE DÉROULERA AUX QUATRE COINS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES .....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>ADOPTION DU PLAN DROITS DES FEMMES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES .....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>CONTACTS PRESSE.....</u></b>	<b><u>6</u></b>

**« En avant ! », la Fête des droits de l'enfant se déroulera aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

**Six centres culturels ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets lancé cet été à l'occasion de « EN AVANT ! Fête des droits de l'enfant et des jeunes » qui se tiendra le 22 novembre en Fédération Wallonie-Bruxelles.**

Dans le cadre de la Journée Internationale des droits de l'enfant, la Fédération Wallonie-Bruxelles organise depuis 2011 une Fête, qui s'adresse à tous les enfants de 0 à 18 ans.

En juillet, un appel à projets a été lancé afin de permettre aux enfants de vivre cet événement aux quatre coins de la Fédération et de pouvoir ainsi fêter leurs droits. Six candidatures ont été déposées par des centres culturels et les projets ont été évalués par un jury composé entre autres de représentantes et représentants de l'Observatoire de l'Enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse (OEJAJ), du cabinet de la ministre de l'Enfance, du Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE), de l'ASBL Badje, de l'ASBL Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (La CODE).

Les six candidatures parvenues proviennent des centres culturels de Floreffe, Genappe, Ath, Ottignies, Thuin Haute-Sambre et Amay. Les activités proposées par les centres culturels sont variées (Ateliers de slam, fresques, chansons, dessins autour de la thématique des droits de l'enfant...) et impliquent les jeunes dans une dynamique participative de la création à l'évaluation. Outre les activités organisées dans les centres culturels, dont certains participent pour la première fois à l'événement, une grande fête aura également lieu à la même date au centre culturel Flagey à Bruxelles.

*« La Fête des droits de l'enfant se doit d'avoir lieu, quelle que soit l'évolution de la pandémie de la Covid-19. Malmenés par le confinement, les droits de l'enfant doivent être célébrés et servir de boussole face aux décisions qui impactent les plus jeunes. Les projets sélectionnés misent sur la participation, permettant aux enfants et aux jeunes de s'approprier cette fête des droits de l'enfant », souligne Bénédicte Linard.*

---

**Cabinet de Bénédicte LINARD**

Nicolas Parent

[nicolas.parent@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.parent@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

## Adoption du plan droits des femmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Le Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles a adopté ce jeudi le Plan Droits des femmes préparé après une large consultation de la société civile. Le texte engage l'ensemble du Gouvernement et trace la feuille de route de cette législature en matière de droits des femmes dans toutes les compétences de la Fédération.**

Depuis le mois de janvier dernier, le cabinet de la Ministre des Droits des femmes Bénédicte Linard a entamé une large consultation en vue de l'élaboration de ce plan :

- 178 organisations actives sur les questions relatives aux droits des femmes ont été sollicitées
- Le projet de plan a également été alimenté par des contributions des administrations générales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des principales instances consultatives sectorielles de la Fédération concernées comme le Conseil supérieur des Sports, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le Conseil d'avis de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, etc.

Ce plan s'articule autour de 4 axes, déclinés en une série de mesures dans une perspective intersectionnelle, chacune attribuée à un ou plusieurs membres du Gouvernement de la Fédération qui seront chargés plus spécifiquement de sa mise en œuvre :

1. Lutter contre les violences faites aux femmes
2. Déconstruire les stéréotypes et agir sur les représentations
3. Assurer une meilleure représentation des femmes dans tous les secteurs professionnels et à tous les niveaux dans les instances de décision et les postes à responsabilités
4. Faciliter la conciliation vie privée – vie professionnelle

Parmi les mesures phares de ce plan, on retrouve :

- une meilleure prévention de la violence faite aux femmes à travers des campagnes de sensibilisation, un renforcement de l'aide aux victimes, y compris de cyber-harcèlement via notamment le lancement d'appels à projets ;
- la lutte contre les stéréotypes dès la petite enfance ;
- une meilleure représentation des deux sexes dans la culture via un baromètre de la place des femmes dans le secteur culturel et un décret assurant une représentation équilibrée des genres à la direction des institutions culturelles ;
- une meilleure représentation des femmes dans les médias via un conditionnement des aides à la presse ;
- le renforcement de l'accessibilité des milieux d'accueils et des activités extra-scolaires afin de permettre aux femmes, majoritairement en charge du soin aux enfants, de concilier vie privée et vie professionnelle ;
- le renforcement de la dynamique d'intégration d'une dimension de genre dans toutes les politiques menées (*gender mainstreaming*) et dans les budgets (*gender budgeting*) au sein de la FWB..

Pour assurer le suivi et la mise en œuvre de ce plan, un comité de suivi sera constitué dans lequel l'ensemble des membres du Gouvernement et la société civile seront représentés. Concernant les 8 membres de la société civile prévus dans le comité de suivi, l'appel à candidatures a été lancé et se termine le 11 octobre : <https://cutt.ly/3fxY2iL>

---

**Cabinet de Bénédicte LINARD**

Nicolas Parent

[nicolas.parent@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.parent@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

## **Contacts presse**

### **Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

Nicolas Reynders

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

### **Cabinet de Frédéric DAERDEN**

Xavier Gonzalez

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

### **Cabinet de Bénédicte LINARD**

Nicolas Parent

[nicolas.parent@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.parent@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

### **Cabinet de Valérie GLATIGNY**

Sandrine Lonnoy

[Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be](mailto:Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be)

+32 477 67 03 43

### **Cabinet de Caroline DESIR**

Jean-François Mahieu

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75